Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 038-213801699-20250507-2025_DEC_0021-AU

Ville de
FONTAINE

HÔTEL DE VILLE
BP 147 38603 Fontaine cedex
04 76 28 75 75
mairie@ville-fontaine.fr
ville-fontaine.fr

N°2025_DEC_0021

ISÈRE
Sports et vie associative
SL

D É C I S I O N

Objet : Tarifs et fonctionnements des salles publiques de la ville de Fontaine

Le Maire de FONTAINE,

VU la délibération du Conseil municipal de la Ville de Fontaine en date du 20 juillet 2020 donnant délégation au Maire pour régler la totalité des tâches énumérées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la décision du Maire de Fontaine du 5 juillet 2024 définissant les tarifs des salles publiques,

DÉCIDE :

- d'ajouter des possibilités de réservation pour la salle Edmond Vigne conformément aux tableaux ci-après,

- d'apporter des précisions sur les salles et la durée des tarifs à appliquer des autres salles conformément aux tableaux ci-après,

- d'appliquer les modifications proposées dans les tableaux ci-après à compter du 5 mai 2025,

- de dire que les bénéficiaires devront présenter les justificatifs obligatoires,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à effectuer toute démarche utile à cet effet et à signer les différents documents afférents,

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 038-213801699-20250507-2025_DEC_0021-AU

- d'imputer les différentes recettes au code nature 752 fonction 024, 75888 fonction 024 pour l'encaissement des retenues de garantie et code nature 752 fonction 023 pour la salle Edmond Vigne.

NOM DE LA SALLE ADRESSE	**SALLE EDMOND VIGNE** 23 rue des Alpes - FONTAINE
SURFACE ET CAPACITÉ D'ACCUEIL	600 m² – 550 personnes sans tribunes (364 assis)
PÉRIODES DE FERMETURE	Pas de fermeture sauf travaux

Tarifs indiqués sans régisseur technique et sans plan de feu modifié

BENEFICIAIRES		**JOURS ET HORAIRES UTILISATION**	**TARIFS**
HABITANTS ET AGENTS COMMUNAUX	FONTAINOIS	A partir du vendredi 17h jusqu'au dimanche 10h du 15 juin au 31 août	1 800 €
ASSOCIATIONS ET COMPAGNIES ARTISTIQUES	FONTAINOISES	Semaine de 9h à 1h, ou à partir du vendredi 17h jusqu'au dimanche 10h	1ère location : 300 € Suivantes : 600 €
			Tarif partenariat ville 250 € Par convention
		Du lundi au jeudi, tarif à la 1/2 journée 9h/13h ou 14h/18h	150 €
	EXTERIEURES	A partir du vendredi 17h jusqu'au dimanche 10h	2 200 €
		Semaine de 9h à 1h, ou à partir du vendredi 17h jusqu'au dimanche 10h	Tarif partenariat ville 400 € Par convention
		Semaine de 9h à 1h, ou à partir du vendredi 17h jusqu'au dimanche 10h	Tarif sans partenariat 650€

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 038-213801699-20250507-2025_DEC_0021-AU

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES	FONTAINOIS	Du lundi au vendredi de 9h à 1h	1ère location : gratuité Suivantes : 300 €
		A partir du vendredi 17h jusqu'au dimanche 10h	450 €
COLLECTE DE SANG, ASSOCIATIONS RECONNUES D'UTILITÉ PUBLIQUE	FONTAINOISES ET EXTERIEURES	Du lundi au vendredi de 9h à 1h	Gratuité si intérêt général du projet
ORGANISATIONS SYNDICALES ET/OU POLITIQUES, ORGANISMES PUBLICS	FONTAINOIS	Tarif à la 1/2 journée	150 €
		Tarif journée, week-end compris	300 €
ENTREPRISES	FONTAINOISES	Semaine de 9h à 1h, ou à partir du vendredi 17h jusqu'au dimanche 10h	1ère location : 600 € Suivantes : 1200 €
	EXTERIEURES	A partir du vendredi 17h jusqu'au dimanche 10h	2 200 €

Les tarifs ci-dessus augmentent de 300 € si le bénéficiaire souhaite disposer des services du régisseur technique.

Tarifs des retenues de garantie pour la salle Edmond Vigne :

- Micro cassé ou manquant : **250 €**
- Table cassée ou manquante : **200 €**
- Chaise cassée ou manquante : **50 €**
- Défaut/absence de nettoyage : **200 €**
- Dégradation/saleté importante : **selon devis**

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 038-213801699-20250507-2025_DEC_0021-AU

SALLE TAVEL

NOM DE LA SALLE ADRESSE	**SALLE TAVEL** 4 rue Marguerite Tavel - FONTAINE
SURFACE ET CAPACITÉ D'ACCUEIL	130 m² – 99 personnes
PÉRIODES DE FERMETURE	1 semaine à définir vacances de Noël et du 15 juillet au 15 août, ponts et jours fériés

BENEFICIAIRES		**JOURS ET HORAIRES UTILISATION**	**TARIFS**
HABITANTS ET AGENTS COMMUNAUX	FONTAINOIS	A partir du vendredi 18h jusqu'au dimanche 20h	400 € le week-end
ASSOCIATIONS	FONTAINOISES	Les soirs du lundi au jeudi ou le mercredi de 13h30 à 18h en fonction du planning des activités régulières, ou à partir du vendredi 18h jusqu'au dimanche 20h	Gratuité et valorisation
	EXTERIEURES sous réserve de l'intérêt du projet	Les soirs du lundi au jeudi en fonction du planning des activités régulières	200 € par soirée
		A partir du vendredi 18h jusqu'au dimanche 20h	400 € le week-end
ENTREPRISES	FONTAINOISES	A partir du vendredi 18h jusqu'au dimanche 20h	200 € le week-end pour des évènements de l'entreprise

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 038-213801699-20250507-2025_DEC_0021-AU

AUTRES SALLES MUNICIPALES

NOM DE LA SALLE ADRESSE	**SALLE DES ALPES** 8 rue du Grand Veymont (localisée au 25 impasse des Primevères) – FONTAINE
SURFACE ET CAPACITÉ D'ACCUEIL	82 m² – 50 personnes
PÉRIODES DE FERMETURE	1 semaine à définir pendant les vacances de Noël et entre le 14 juillet - 15 août pour les vacances d'été (période exacte définie chaque année en fonction du calendrier en cours), ponts et jours fériés

NOM DE LA SALLE ADRESSE	**SALLE EUGÉNIE COTTON** 15 rue Marguerite Tavel - FONTAINE
SURFACE ET CAPACITÉ D'ACCUEIL	135 m² – 46 personnes
PÉRIODES DE FERMETURE	1 semaine à définir pendant les vacances de Noël et entre le 14 juillet - 15 août pour les vacances d'été (période exacte définie chaque année en fonction du calendrier en cours), ponts et jours fériés

NOM DE LA SALLE ADRESSE	**SALLE ÉMILE BERT** 111 Bd Joliot Curie - FONTAINE
SURFACE ET CAPACITÉ D'ACCUEIL	171 m² – 100 personnes
PÉRIODES DE FERMETURE	Chaque période de vacances scolaires, ponts et jours fériés

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 038-213801699-20250507-2025_DEC_0021-AU

NOM DE LA SALLE ADRESSE	**SALLE GERMINAL** 17 bis rue de la Liberté - FONTAINE
SURFACE ET CAPACITÉ D'ACCUEIL	45 m² – 30 personnes
PÉRIODES DE FERMETURE	1 semaine à définir pendant les vacances de Noël et entre le 14 juillet - 15 août pour les vacances d'été (période exacte définie chaque année en fonction du calendrier en cours), ponts et jours fériés

NOM DE LA SALLE ADRESSE	**SALLE MARAT** 1 rue Joseph Bertoin - FONTAINE
SURFACE ET CAPACITÉ D'ACCUEIL	70 m² – 50 personnes
PÉRIODES DE FERMETURE	1 semaine à définir pendant les vacances de Noël et entre le 14 juillet - 15 août pour les vacances d'été (période exacte définie chaque année en fonction du calendrier en cours), ponts et jours fériés

NOM DE LA SALLE ADRESSE	**SALLE PIERRE FUGAIN** 36b avenue Jean Jaurès - FONTAINE
SURFACE ET CAPACITÉ D'ACCUEIL	50 m² – 46 personnes
PÉRIODES DE FERMETURE	1 semaine à définir pendant les vacances de Noël et entre le 14 juillet - 15 août pour les vacances d'été (période exacte définie chaque année en fonction du calendrier en cours), ponts et jours fériés

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 038-213801699-20250507-2025_DEC_0021-AU

NOM DE LA SALLE ADRESSE	**SALLE ROBERT VIAL – Château Borel** Parc Karl Marx - FONTAINE
SURFACE ET CAPACITÉ D'ACCUEIL	45 m² – 30 personnes
PÉRIODES DE FERMETURE	1 semaine à définir pendant les vacances de Noël et entre le 14 juillet - 15 août pour les vacances d'été (période exacte définie chaque année en fonction du calendrier en cours), ponts et jours fériés

BENEFICIAIRES		**JOURS ET HORAIRES UTILISATION**	**TARIFS**
HABITANTS – uniquement la salle des Alpes pour un rassemblement funéraire	FONTAINOIS	Du lundi au samedi de 9h à 20h	50 € par jour
ASSOCIATIONS ET ORGANISMES PUBLICS	FONTAINOIS et bénéficiaires reconnus officiellement par la ville pour le rayonnement de ses activités régulières	Du lundi au samedi de 9h à 23h, le dimanche de 9h à 20h	Gratuité et valorisation
ASSOCIATIONS	EXTERIEURES sous réserve de l'intérêt du projet	Les soirs du lundi au jeudi en fonction du planning des activités régulières	150 € par soirée
		A partir du vendredi 13h30 jusqu'au dimanche 20h	300 € le week-end

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 038-213801699-20250507-2025_DEC_0021-AU

ASSOCIATIONS RECONNUES D'UTILITÉ PUBLIQUE	FONTAINOISES ET EXTERIEURES sous réserve de l'intérêt général du projet	Du lundi au samedi de 9h à 23h, le dimanche de 9h à 20h	Gratuité et valorisation
ORGANISATIONS POLITIQUES, ORGANISMES PUBLICS ET SYNDICATS BÉNÉVOLES DE COPROPRIÉTÉS	FONTAINOIS		Gratuité
ORGANISATIONS SYNDICALES ET AGENCES IMMOBILIÈRES POUR COPROPRIÉTÉS FONTAINOISES	FONTAINOISES		100 € par jour
ENTREPRISES ET ASSOCIATIONS CULTUELLES	FONTAINOISES		200 € par jour

<u>Tarifs des retenues de garanties pour les salles publiques hors Edmond Vigne :</u>

- Salles et mobilier : **400 €**

- Défaut de ménage et nuisances sonores (plaintes) : **100 € ou devis et facturation pour le nettoyage**

- Dégradations supérieures aux retenues de garantie : **devis et facturation**

Pour toutes les salles, la location comprend la mise à disposition de la salle et les fluides.

Les usagers doivent obligatoirement libérer les lieux à 1h si la réservation de la salle le permet. La sous-location est formellement interdite sous

Envoyé en préfecture le 12/05/2025
Reçu en préfecture le 12/05/2025
Publié le
ID : 038-213801699-20250507-2025_DEC_0021-AU

peine de pénalités. En effet, toute utilisation par une personne ou pour un usage autres que ceux déclarés lors de la réservation sera passible d'une sanction d'un montant égal à 3 fois celui du tarif de location appliqué pour la mise à disposition concernée.

Les retenues de garantie sont obligatoires pour toute mise à disposition des locaux.

En cas de perte ou de dégradations de clés ou badges, le bénéficiaire devra payer la somme de **40 € par unité** (titre de recettes) pour assurer leur remplacement.

En cas de ménage non fait ou de dégradations, 2 cas de figure :

- Le montant n'excède pas celui de la retenue de garantie correspondante déposée : cette dernière sera encaissée.

- Le montant excède celui de la retenue de garantie : une facturation au réel des heures d'entretien réalisées ou après devis pour les réparations sera appliquée pour permettre la remise en état de la salle.

Fait à FONTAINE, le 05/05/2025

Le Maire de Fontaine,
Franck LONGO.

Signé électroniquement par : Franck LONGO
Date de signature : 07/05/2025
Qualité : Maire de Fontaine

MAIRIE DE FONTAINE
38600 (Isère)